

# Conduite en sécurité / CACES® R482

## Engins de chantier

Date de dernière mise à jour : 21 septembre 2024

### Contexte et réglementation

Décret n°2008-244 du 7 mars 2008

L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

Le CACES® valide les connaissances et le savoir-faire du candidat pour la conduite d'engins en sécurité. Il est spécifique à une catégorie d'engins.

**Durée de validité :** 10 ans. À échéance, une formation de recyclage peut être suivie.

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite des engins de chantier en sécurité
- Réaliser divers ouvrages (terrassement, nivellement...)
- Effectuer la maintenance de 1<sup>er</sup> niveau de ces engins (graissages, niveaux...)
- Obtenir le CACES® R482

### Publics cibles

Toute personne devant conduire un engin de chantier appartenant à l'une des catégories de la R482 de la CNAM, même occasionnellement

### Pré-requis

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir une aptitude médicale
- Parler et écrire français

### Profil du formateur

Formateur expert dans la conduite et la manipulation d'engins de chantier

### Programme

- Statistiques et réglementation
- Les statistiques des Accidents du Travail
- Les dispositions réglementaires
- Droits, obligations et responsabilités

### Prévention des risques

- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Processus menant à l'AT et à la MP
- Risques et sanctions liés à la prise de substances

### Conduite en sécurité

- Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Catégories d'engins de chantier
- Technologie, équipements et spécificités des engins de chantier
- La stabilité des engins de chantier
- Prise de poste et fin de poste
- Les règles d'utilisation des engins de chantier
- L'éco-conduite des engins de chantier
- Les vérifications
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)

## Élingage et guidage des engins

- L'élingage
- Gestes de commandement des appareils de levage
- Les signaux sonores des engins de chantier
- La signalisation

## Partie pratique

Analyse des zones de travail

Prise de poste, adéquations, vérifications, essais

Conduite et manœuvres des Engins de chantier

Fin de poste, entretien, maintenance

(Option) Conduite au moyen d'une télécommande

Test CACES® R482 opéré par un OTC partenaire

## Durée de la formation

De 2 à 5 jours (14 à 35 heures), en fonction des catégories et du niveau du stagiaire

---

## Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée (PC, projecteur, Paperboard)
- Aire d'évolution pratique avec natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur
- Engins nécessaires pour la formation, en fonction des catégories choisies

## Modalités d'évaluation

- Evaluation formative théorique et pratique tout au long de la formation
- Test CACES® effectué par un OTC (100 questions par QCM + épreuves pratiques)

## Documents délivrés

- Certificat de réalisation
- Certificat du CACES® R482, en cas de réussite, délivré par l'OTC partenaire de Certalis ayant fait passer le test

## Matériel requis

Vêtement HV, Casque de chantier, Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Protections auditives, Lunettes de protection

---

## Accès à la formation

Entretien préalable réalisé afin de définir les modalités d'accès.

## Délai d'accès

Entre 48h et 72h à compter de la prise de contact selon les places disponibles.

## Calendrier

Disponible sur notre site [www.certalis.com](http://www.certalis.com)

## Tarifs

Voir devis

## Handicap - Accès aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

---

## Contact

 [contact@certalis.com](mailto:contact@certalis.com)

 01 87 66 99 83